

Chapitre II :

Rome, du mythe à l'histoire.

Quels sont les débuts de Rome selon la légende ? Selon l'histoire ?

A) Les origines de Rome selon la légende.

- Les Romains racontaient une légende sur les origines de Rome.
- D'après cette légende, à la chute de la cité de Troie, le héros troyen Énée réussit à fuir avec les siens. Après un long voyage en bateau, il s'installa en Italie du centre (le Latium).
- Quelques générations plus tard, les jumeaux Romulus et Rémus fondent une cité sur la colline du Palatin au bord du Tibre. Au moment de la fondation Rémus fut tué par son frère. Romulus devint roi de la cité de Rome. Les Romains situent cet évènement en 753 avant J.C.
- Pour peupler Rome, Romulus fait enlever les filles des Sabins (les Sabines), un peuple voisin.

B) Les origines de Rome selon l'histoire.



- Au VIIIème siècle avant J.C. , le Latium est occupé par des peuples italiotes (comme les Sabins ou les Latins). Les archéologues ont retrouvé des traces de cabanes datant du VIIIème siècle avant J.C. sur la colline du Palatin. Cela confirme en partie la légende.
- Au VIème siècle avant J.C., le peuple des Étrusques venu d'Italie du nord s'empare du Latium. Les Étrusques construisent une ville sur le site de Rome. Ils entourent la ville

d'un rempart et construisent les premiers monuments de la ville. Les Étrusques transmettent une partie de leur civilisation aux Romains (l'alphabet , les dieux, ...).

C) La République romaine.

En 509 avant J.C., les Romains se révoltent et chassent le dernier roi de Rome Tarquin le Superbe. Ils installent une République.

1) Patricien et plébéiens.

Pendant la République, les patriciens ont tous les pouvoirs.

Un patricien est une personne qui appartient à une des vieilles familles de Rome et qui dispose à ce titre de droits politiques.

Les autres Romains appartiennent au groupe des plébéiens, au début de la République ils n'ont aucun droit politique. Par la suite, ils obtiennent une égalité politique.

2) L'organisation de la République romaine.

République (du latin res publica « la chose publique »). Un État sans roi dans lequel la population ou une partie de celle-ci détient le pouvoir.

Les citoyens s'assemblent dans des comices, celles-ci votent les lois, la guerre et la paix. Les comices élisent les magistrats, en particulier les consuls qui dirigent le gouvernement et l'armée.

Les anciens magistrats se groupent dans une assemblée : le Sénat.

Le Sénat dirige la politique extérieure, il est maître du trésor public (l'argent de la cité) et donnent des avis aux magistrats.

Un magistrat romain est une personne élue par les citoyens. Il fait partie du gouvernement de Rome.

L'activité politique de Rome se concentre sur un lieu : le forum romain (une place).